

ACTES PRO A POUR MISSIONS DE :

I. PORTER LA VOIX DES COMPAGNIES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES CULTURELLES

Actes Pro est une association de compagnies professionnelles, rassemblées autour des directeurs artistiques, pour faire entendre une parole commune forte, dans l'élaboration des politiques culturelles initiée par les partenaires publics (DRAC, Région, Département, collectivités locales).

Comment ?

Avec plus de 30 compagnies adhérentes dans les Hauts-de-France, Actes Pro porte la voix de ses adhérents auprès des partenaires publics, permettant de transmettre la réalité des compagnies et du secteur du spectacle vivant.

Elle joue **un rôle d'alerte, de vigilance et de préconisation**, dans une attitude ouverte et constructive appréciée de ses partenaires.

Dans le sens inverse, elle est **relais d'information** sur les politiques culturelles, les dispositifs mis en place, en direction de ses compagnies membres.

Par ses actions, les rencontres professionnelles et les séminaires de réflexion qu'elle met en place, Actes Pro s'est imposée comme **un outil de réflexion et d'expertise** auprès des partenaires publics.

Interlocuteur privilégié de la Région, de la DRAC, des collectivités locales, elle entretient avec elles un dialogue régulier dans une démarche de co-construction des politiques culturelles, tout en défendant la place des structures de production et de création, afin que réalité des compagnies et politiques culturelles soient en adéquation.

Elle participe activement aux réunions du CRAC (Collectif Régional Art et Culture), pour maintenir un lieu de débat et d'échanges intersectoriels et travailler à ce qui rassemble les acteurs des arts et de la culture.

II. FAVORISER L'INTERACTION ET LA RENCONTRE ENTRE LES COMPAGNIES

Au sein de la Graineterie à Amiens (lieu qui regroupe 5 associations des champs des arts et de la culture : Haute-Fidélité, Ombelliscience, l'acap, l'Ar2L et Actes Pro), Actes Pro se veut un lieu de débats et d'idées, favorisant les partages d'expériences, de pratiques et de savoir-faire, avec la mise en place d'espaces de rencontre et de travail.

Comment ?

Ces espaces de rencontre entre les compagnies commencent tout d'abord par ce qui les fédère : Actes Pro, et sa vie associative.

Les **réunions de bureau** mensuelles, où chaque membre est le bienvenu, facilitent la communication des compagnies entre elles et la **remontée d'informations** à Actes Pro. Cette régularité favorise une dynamique de travail et un suivi permanent des demandes des compagnies, rendant Actes Pro réactif et efficace dans sa mission de porteur de parole auprès des partenaires publics.

Actes Pro joue en grande partie son rôle de relais d'information avec les compagnies par les échanges **mails et téléphones** hebdomadaires. Si Actes Pro détient des informations importantes et pouvant être utiles aux compagnies, elle diffuse ces informations automatiquement.

Actes Pro souhaite devenir un outil de référence en matière de recensement d'informations de ses compagnies membres, mais également de l'ensemble des acteurs culturels – lieux ou compa-

gnies – et des dispositifs mis en œuvre par les partenaires publics en Hauts-de-France. Pour ce faire, Actes Pro repense la totalité de son site internet afin qu'il devienne un véritable **pôle ressource**.

Actes Pro organise des **séminaire/ateliers de travail** à destination des compagnies adhérentes, où un sujet, déterminé à la demande et selon les besoins des responsables artistiques et administratifs des compagnies, est traité. Dynamisés par des intervenants, ces ateliers deviennent des espaces de partage d'expériences où chaque compagnie devient un "cas d'étude", et où les témoignages des uns répondent aux problématiques des autres.

En 2016, un premier atelier thématique « financement des compagnies et construction de production » avait eu lieu, puis un second en 2017 intitulé « médiation et action artistique et culturelle ». Actes Pro souhaite s'investir davantage dans ces ateliers, et développer ce champs d'action, afin d'approfondir son **rôle d'accompagnement** et de soutien auprès des compagnies.

Pour finir, Actes Pro organise également chaque année au **Festival d'Avignon** des rencontres à destination des professionnels de la culture, « Les Pour-parlers d'Actes Pro » où de nombreux intervenants, des champs du politique, de la culture, du social, se retrouvent et débattent autour de thématiques choisies.

Conclusion

Avec les bouleversements en cours et à venir dans la Grande Région (réforme territoriale, baisse des financements publics, question des financements croisés), la réorganisation des territoires et des nouveaux modes de collaboration qu'ils induisent, Actes Pro est **garante d'une continuité** : elle représente un point d'ancrage essentiel entre partenaires publics et compagnies de spectacle vivant.